

Préscolaire



Programme pour l'éducation préscolaire

Lpfö 18

Sommaire

1. Les valeurs fondamentales et la mission de l'établissement préscolaire.....	2
Valeurs fondamentales	2
Compréhension et compassion pour les autres	2
Objectivité et compréhension	3
Une éducation équivalente	3
La mission de l'établissement préscolaire	4
Soins, développement et apprentissage	8
Le développement de chaque établissement préscolaire	9
2. Objectifs et lignes directrices	10
2.1 Normes et valeurs	10
2.2 Soins, développement et apprentissage	11
2.3 Participation et influence de l'enfant	14
2.4 Établissement Préscolaire et à la maison.....	15
2.5 Transfert et collaboration	15
2.6 Suivi, évaluation et développement	16
2.7 Responsabilités du personnel préscolaire dans l'enseignement	17
2.8 Les responsabilités du chef d'établissement.....	18

1. Les valeurs fondamentales et la mission de l'éducation préscolaire

VALEURS FONDAMENTALES

L'établissement préscolaire fait partie du système scolaire et repose sur la base de la démocratie. La loi sur l'éducation (2010:800) stipule que l'objectif de l'éducation préscolaire est de veiller à ce que les enfants acquièrent et développent des connaissances et des valeurs. Elle doit promouvoir le développement et l'apprentissage de tous les enfants, ainsi que le désir d'apprendre tout au long de la vie. L'éducation doit également transmettre et établir le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques fondamentales sur lesquelles la société suédoise est fondée.

Chaque personne travaillant dans le préscolaire doit promouvoir le respect de l'inviolabilité de la vie humaine, de la liberté et de l'intégrité individuelle, de la valeur égale de toutes les personnes, de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et de la solidarité entre les personnes. Aucun enfant d'âge préscolaire ne doit être soumis à une discrimination fondée sur le sexe, l'identité ou l'expression transsexuelle, l'origine ethnique, la religion ou d'autres convictions, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge de l'enfant ou de toute personne à laquelle il est associé, ou à tout autre traitement abusif. Toutes ces tendances doivent être activement combattues.

L'éducation devrait être entreprise sous des formes démocratiques et jeter les bases d'un intérêt et d'une responsabilité croissants des enfants pour une participation active à la vie civique et pour un développement durable - non seulement économique, mais aussi social et environnemental. Les perspectives d'avenir à long terme et au niveau mondial devraient être explicitées dans l'éducation.

L'éducation préscolaire devrait refléter les valeurs et les droits exprimés dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE). L'éducation devrait donc être fondée sur ce qui est considéré comme l'intérêt supérieur de l'enfant, sur le fait que les enfants ont le droit de participer et d'exercer une influence et sur le fait que les enfants devraient être sensibilisés à leurs droits.

COMPRÉHENSION ET COMPASSION POUR LES AUTRES

Toute personne qui travaille dans l'enseignement préscolaire doit promouvoir le respect de la valeur intrinsèque de chaque personne et s'efforcer de parvenir à un développement durable.

L'éducation devrait donner aux enfants la possibilité de développer leur capacité à exprimer leur empathie et leur considération pour les autres en encourageant et en renforçant leur compassion et leur compréhension de la situation des autres. L'éducation devrait être caractérisée par l'ouverture et le

respect des différences de perception et de mode de vie des personnes. Elle devrait donner aux enfants la possibilité de réfléchir et de partager leurs idées sur les questions liées à la vie de différentes manières.

L'internationalisation croissante de la société suédoise impose des exigences élevées quant à la capacité des gens à vivre avec et à comprendre les valeurs qui découlent de la diversité culturelle. Les établissements préscolaires sont des lieux de rencontre social et culturel qui doivent favoriser la compréhension des enfants de la valeur de la diversité. La connaissance des différentes conditions de vie et cultures peut aider à développer la capacité à comprendre et à s'identifier aux conditions et aux valeurs des autres.

L'éducation préscolaire devrait jeter les bases de la compréhension des enfants pour les différentes langues et cultures, y compris les langues et cultures des minorités nationales. La loi (2009:724) sur les minorités nationales et les langues minoritaires nationales stipule que les minorités nationales sont les Juifs, les Roms, les Samis, les Finlandais suédois et les Tornedalers. Les Sami sont également un peuple indigène. La loi sur les langues (2009:600) stipule que les langues minoritaires nationales sont le finnois, le yiddish, le meänkieli, le romani et le sami.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

L'éducation préscolaire doit être ouverte aux différentes perceptions. Toutes les personnes travaillant dans le préscolaire doivent en même temps respecter les valeurs fondamentales énoncées dans la loi sur l'éducation et dans ce programme d'études, et se dissocier clairement de tout ce qui est en conflit avec ces valeurs. L'éducation préscolaire doit encourager les enfants à exprimer leurs pensées et leurs idées et doit créer les conditions nécessaires à cet effet. Les opinions des enfants doivent être intégrées dans l'éducation et ils doivent avoir la possibilité de se forger leur propre opinion et de faire des choix en fonction de leurs propres conditions préalables. Cela peut permettre aux enfants de prendre confiance en leurs propres capacités et de s'impliquer et d'exercer une influence sur leur éducation.

Les enfants en âge préscolaire ne devraient pas être influencés unilatéralement en faveur de l'un ou l'autre point de vue. L'éducation devrait donc être objective, complète et non confessionnelle.

L'approche de tous ceux qui travaillent dans l'enseignement préscolaire et la manière dont ils se comportent et parlent de quelque chose ont une incidence sur la compréhension et le respect par les enfants des droits et des obligations qui s'appliquent dans une société démocratique. Cela signifie que chaque personne qui travaille dans l'éducation préscolaire est importante en tant que modèle.

UNE ÉDUCATION ÉQUIVALENTE

La loi sur l'éducation stipule que l'éducation doit être de valeur équivalente quel que soit le lieu où elle est dispensée dans le pays. Elle doit tenir compte des différentes conditions et besoins des enfants et être adaptée à tous les enfants des institutions préscolaire. Cela signifie que l'éducation ne peut pas être

structurée de la même manière partout et que les ressources du préscolaire ne doivent pas être réparties de manière égale.

L'éducation devrait prendre comme point de départ le programme d'études et ce à quoi les enfants s'intéressent, ainsi que les connaissances et les expériences que les enfants ont déjà acquises. Elle devrait continuellement mettre les enfants au défi en les incitant à faire de nouvelles découvertes et à acquérir de nouvelles connaissances. L'établissement préscolaire devrait accorder une attention particulière aux enfants qui ont besoin de plus d'orientation et de stimulation ou d'un soutien spécial pour diverses raisons. Tous les enfants devraient recevoir une éducation conçue et adaptée pour qu'ils se développent autant que possible. Les enfants qui ont besoin de plus de soutien et de stimulation, soit temporairement, soit de façon permanente, devraient en bénéficier, en fonction de leurs propres besoins et conditions.

L'établissement préscolaire devrait promouvoir activement et consciemment l'égalité des droits et des chances de tous les enfants, quel que soit leur sexe. L'établissement préscolaire a également la responsabilité de lutter contre les schémas sexistes qui limitent le développement, les choix et l'apprentissage des enfants. La manière dont les établissements préscolaires organisent l'éducation, la façon dont les enfants sont traités et les exigences et attentes qu'on leur impose sont autant d'éléments qui contribuent à façonner leur perception de ce qui est féminin et de ce qui est masculin. L'établissement préscolaire doit donc organiser l'éducation de manière à ce que les enfants se mélangent, jouent et apprennent ensemble, testent et développent leurs capacités et leurs intérêts, avec les mêmes chances et dans des conditions égales, quel que soit leur genre.

LA MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT PRÉSCOLAIRE

Vue holistique

L'éducation préscolaire devrait poser les bases pour un apprentissage à long terme. Elle doit être agréable, sûre et riche en apprentissage pour tous les enfants. L'éducation devrait être basée sur une approche holistique des enfants et de leurs besoins, dans laquelle les soins, le développement et l'apprentissage forment un tout. En coopération avec le foyer, l'éducation préscolaire devrait promouvoir le développement des enfants afin qu'ils deviennent des personnes actives, créatives, compétentes et responsables et des membres de la société.

L'éducation comprend l'enseignement. Enseigner signifie stimuler et challenger les enfants, en prenant les objectifs du programme scolaire comme point de départ et comme direction, et vise à encourager le développement et l'apprentissage chez les enfants. L'enseignement doit être basé sur un contenu planifié ou apparaissant spontanément, car le développement et l'apprentissage des enfants ont lieu à tout moment. Les enseignants du préscolaire devraient être responsables du contenu éducatif de l'enseignement et du travail ciblé visant à promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants. Les enseignants du préscolaire ont donc une responsabilité particulière dans l'enseignement dispensé

conjointement par l'équipe de travail. D'autres membres de l'équipe de travail, par exemple les assistantes maternelles, participent également aux activités d'enseignement visant à promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants.

L'établissement préscolaire doit être une communauté sociale dynamique qui offre une sécurité et crée une volonté et un désir d'apprendre. Les enfants créent un contexte et un sens à partir de leurs expériences et de leur façon de penser. Lorsqu'ils se trouvent dans des établissements préscolaires, ils doivent donc être traités avec respect en tant que personne et pour leur façon de penser et de voir le monde qui les entoure. Toute personne qui travaille dans un établissement préscolaire doit fournir à chaque enfant les conditions pour développer la confiance en soi et l'assurance. Ils doivent encourager la curiosité, la créativité et l'intérêt des enfants. Les droits des enfants à l'intégrité physique et personnelle devraient également être respectés. Cela s'applique, par exemple, aux soins quotidiens et aux questions de documentation.

L'éducation préscolaire doit être planifiée et mise en œuvre de manière à promouvoir le développement, la santé et le bien-être des enfants. L'établissement préscolaire devrait offrir aux enfants un bon environnement et un rythme quotidien équilibré, avec à la fois du repos et des activités adaptées à leurs besoins et à la durée de leur temps passé au sein de l'institution. L'environnement devrait être accessible à tous les enfants et les inciter à jouer ensemble et à explorer le monde qui les entoure, et soutenir le développement, l'apprentissage, le jeu et la communication des enfants.

L'environnement de l'établissement préscolaire doit offrir à tous les enfants des activités variées dans des contextes différents. Le fait de pouvoir choisir parmi plusieurs options offre aux enfants des conditions plus favorables pour élargir leurs habitudes de jeu et leur choix d'activités. Il est important que toutes les personnes qui travaillent dans l'établissement préscolaire contribuent à offrir aux enfants, quel que soit leur sexe, les conditions nécessaires à une expérience et à une perception plus larges des possibilités qui s'offrent à eux.

L'environnement de l'établissement préscolaire doit inspirer et inciter les enfants à élargir leurs capacités et leurs intérêts sans être contraints par des perceptions stéréotypées selon le sexe.

L'établissement préscolaire devrait collaborer avec le foyer pour donner aux enfants la possibilité de se développer en fonction de leurs conditions. L'établissement préscolaire doit expliquer clairement aux enfants et à leurs tuteurs quels sont les objectifs de l'éducation. C'est une condition préalable à leur capacité d'influence et à leur compréhension des tâches de l'établissement. Il est important que tous les membres de l'équipe de travail soient capables de comprendre les enfants et d'interagir avec eux, et de créer des relations de confiance avec la maison, de sorte que le temps passé à l'établissement préscolaire soit positif pour les enfants.

Le jeu est le fondement du développement, de l'apprentissage et du bien-être

Pour les enfants, le jeu est une activité importante en soi. Le jeu donne aux enfants la possibilité d'imiter, de fantasmer et de traiter des impressions. Cela leur permet de se faire une idée d'eux-mêmes et des autres. Le jeu stimule l'imagination et la perspicacité. Le jeu peut également challenger et stimuler les capacités motrices des enfants, la communication, la collaboration et la résolution de problèmes, ainsi que leur capacité à penser en termes d'images et de symboles. Il est donc important de donner aux enfants du temps, de l'espace et de la quiétude afin qu'ils puissent inventer des jeux, expérimenter et vivre des expériences.

Le jeu devrait jouer un rôle central dans l'éducation. Une approche par tous ceux qui font partie de l'équipe de travail et un environnement qui encourage le jeu confirment l'importance du jeu pour le développement, l'apprentissage et le bien-être des enfants.

Les enfants devraient bénéficier de conditions de jeu dans lesquelles ils prennent eux-mêmes l'initiative et de jeux introduits par un membre de l'équipe de travail. Tous les enfants devraient avoir la possibilité de participer à des jeux partagés en fonction de leurs conditions et de leurs capacités. Lorsqu'un membre de l'équipe de travail suit ou dirige le jeu de manière appropriée, soit en dehors des jeux, soit en y participant lui-même, les facteurs qui limitent le jeu peuvent être remarqués et des méthodes de travail et des environnements propices au jeu sont développés. Une présence active permet de soutenir la communication entre les enfants et de prévenir et gérer les conflits.

Communication et création

Le langage, l'apprentissage et le développement de l'identité sont étroitement liés. L'établissement préscolaire doit donc s'attacher à stimuler le développement du langage des enfants en suédois, en encourageant et en prenant en considération leur curiosité et leur intérêt à communiquer de différentes manières. Les enfants devraient se voir offrir un environnement stimulant dans lequel ils ont la possibilité de développer leur langue en écoutant des lectures à voix haute et en discutant de littérature et d'autres textes. L'éducation devrait donner aux enfants la possibilité de réfléchir, d'apprendre et de communiquer dans différents contextes et à des fins différentes. Cela permettra aux enfants d'acquérir en temps utile les connaissances dont chacun dans la société a besoin. La capacité à communiquer, à rechercher de nouvelles connaissances et à collaborer est nécessaire dans une société caractérisée par un flux d'informations élevé et un changement continu.

Les enfants appartenant à des minorités nationales, qui comprennent le peuple indigène Sami, devraient également être soutenus dans leur développement linguistique dans leur langue minoritaire nationale et encouragés dans le développement de leur identité culturelle. L'établissement préscolaire devrait ainsi contribuer à la protection et à la promotion des langues et des cultures des minorités nationales.

Pour les enfants sourds, les enfants malentendants et les enfants qui, pour d'autres raisons, ont besoin de la langue des signes, le développement du langage devrait être encouragé dans la langue des signes suédoise.

Les enfants ayant une langue maternelle autre que le suédois devraient avoir la possibilité de développer à la fois la langue suédoise et leur langue maternelle.

La tâche de l'établissement préscolaire comprend le transfert et le développement d'un patrimoine culturel - valeurs, traditions et histoire, langue et connaissances - d'une génération à l'autre. L'établissement préscolaire doit également veiller à ce que les différentes cultures soient visibles dans l'éducation.

Les enfants doivent disposer de temps, d'espace et de quiétude pour leur propre activité créative. Ils devraient avoir la possibilité d'explorer, de réfléchir et de décrire leur environnement. L'éducation devrait donner aux enfants la possibilité de vivre, de représenter et de communiquer à travers différentes formes d'expression esthétiques telles que l'image, la forme, le théâtre, le mouvement, le chant, la musique et la danse. Il faut notamment donner aux enfants la possibilité de concevoir, de façonner et de créer en utilisant différents matériaux et techniques, numériques ou autres. Ainsi, la création est à la fois un contenu et une méthode dans l'enseignement préscolaire afin de promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants.

L'éducation préscolaire doit donner aux enfants la possibilité d'utiliser les mathématiques pour étudier et décrire leur environnement et résoudre des problèmes quotidiens. L'éducation devrait également donner aux enfants la possibilité de développer des compétences numériques adéquates en leur permettant de comprendre la numérisation qu'ils rencontrent dans la vie quotidienne. Les enfants devraient avoir la possibilité de développer une attitude critique et responsable vis-à-vis de la technologie numérique, afin qu'ils puissent éventuellement voir les opportunités et minimiser les risques, et qu'ils soient également capables d'évaluer les informations.

Développement durable, santé et bien-être

L'éducation doit être caractérisée par une croyance positive en l'avenir. L'éducation devrait donner aux enfants la possibilité d'acquérir une approche écologique et attentive de leur environnement, de la nature et de la société. Les enfants devraient également avoir la possibilité d'acquérir des connaissances sur la manière dont les différents choix que les gens font peuvent contribuer au développement durable - non seulement économique, mais aussi social et environnemental.

L'éducation devrait tenir compte de la curiosité des enfants, et stimuler leur intérêt et leur connaissance de la nature, de la société et de la technologie.

Les enfants devraient avoir la possibilité de développer une mobilité globale en pouvant participer à des activités physiques et passer du temps dans différents environnements naturels. L'éducation devrait donner aux enfants la possibilité d'expérimenter la joie du mouvement et de développer ainsi leur intérêt pour l'activité physique. Lorsque l'activité physique, les repas nutritifs et un mode de vie sain font naturellement partie de la journée des enfants, l'éducation peut aider les enfants à comprendre comment cela peut affecter leur santé et leur bien-être.

L'éducation devrait donner à chaque enfant la possibilité d'explorer, de poser des questions et de discuter des phénomènes et des corrélations dans le monde en général, et ainsi de remettre en question et de stimuler son intérêt pour la santé et le bien-être, mais aussi pour le développement durable.

SOINS, DÉVELOPPEMENT ET APPRENTISSAGE

L'établissement préscolaire doit offrir aux enfants des soins sûrs et a un rôle important à jouer pour aider à former la sécurité et l'estime de soi de l'enfant. L'éducation doit être caractérisée par le souci du bien-être et de la sécurité de l'enfant. Tous les enfants devraient éprouver la satisfaction et la joie de progresser, de surmonter les difficultés et d'être un atout au sein du groupe. L'établissement préscolaire devrait donner aux enfants la possibilité de développer une perception positive d'eux-mêmes en tant qu'individus qui apprennent et sont créatifs. Les enfants devraient donc avoir la possibilité de découvrir et de s'émerveiller, d'essayer et d'explorer, mais aussi d'acquérir et de façonner différentes compétences et expériences.

L'établissement préscolaire devrait stimuler le développement et l'apprentissage de chaque enfant. L'éducation devrait toujours être fondée sur une base scientifique et une expérience éprouvée en termes de contenu et des méthodes de travail. Les enfants doivent bénéficier de conditions d'éducation et de culture, de réflexion et de développement des connaissances basées sur différents aspects tels que les aspects intellectuels, linguistiques, éthiques, pratiques, sensoriels et esthétiques. Cela suppose que tous les membres de l'équipe de travail participent à une discussion active sur l'apprentissage des enfants et sur les connaissances importantes, à la fois maintenant et à l'avenir. Les différents aspects de la connaissance sont les points de départ naturels d'une telle discussion. La connaissance n'est pas un concept univoque. La connaissance s'exprime sous diverses formes - telles que les faits, la compréhension, la compétence et la familiarité - qui présupposent et interagissent les unes avec les autres. Le travail de l'établissement préscolaire doit s'attacher à fournir un espace pour les différentes formes de connaissances et à créer une approche de l'apprentissage dans laquelle ces formes sont équilibrées et deviennent un tout. Une approche thématique peut rendre l'apprentissage des enfants à la fois polyvalent et cohérent.

L'éducation devrait tenir compte des expériences et des besoins propres des enfants et de ce qui les intéresse. Mais les enfants doivent aussi être continuellement challengés à travers le programme scolaire en étant inspirés pour faire de nouvelles découvertes et acquérir de nouvelles connaissances.

L'établissement préscolaire devrait contribuer à la continuité et à la progression du développement et de l'apprentissage des enfants, et les préparer à la formation continue.

L'établissement préscolaire devrait stimuler la créativité, la curiosité et l'estime de soi des enfants. Les enfants devraient avoir la possibilité de s'émerveiller et de développer leur capacité à explorer, à communiquer et à réfléchir. L'éducation devrait stimuler les enfants à prendre des initiatives et des responsabilités et leur permettre de travailler à la fois indépendamment et avec d'autres. L'éducation devrait encourager et challenger les enfants d'essayer leurs propres idées et celles des autres, de résoudre les problèmes et de traduire les idées en actions.

Le groupe d'enfants et l'interaction entre les enfants sont une partie importante et active du développement et de l'apprentissage des enfants dans l'enseignement préscolaire. L'enseignement devrait être basé sur l'apprentissage des enfants ensemble et les uns des autres, ainsi que sur l'interaction entre les adultes et les enfants. Tous les membres de l'équipe de travail devraient donc être conscients de toutes les possibilités d'interaction entre les enfants, dans le groupe d'enfants et avec les adultes.

Les enfants apprennent par le jeu, l'interaction sociale, l'exploration et la création, mais aussi en observant, en conversant et en réfléchissant. L'apprentissage des enfants peut être polyvalent et cohérent si les méthodes de travail varient et si l'environnement est propice et stimulant, et encourage le jeu et l'activité. L'éducation doit offrir aux enfants un espace pour leurs propres initiatives, leur imagination et leur créativité. Les enfants devraient pouvoir passer d'une activité à l'autre au cours de la journée, à l'extérieur comme à l'intérieur et dans des environnements variés.

LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT PRÉSCOLAIRE

L'éducation dans l'établissement préscolaire doit être développée pour correspondre aux objectifs nationaux. L'autorité scolaire a la responsabilité de veiller à ce que cela se produise. La direction du chef d'établissement, la responsabilité des enseignants du préscolaire d'enseigner conformément aux objectifs fixés dans le programme et la mission de l'équipe de travail de promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants sont autant de conditions préalables au développement et à la qualité de l'éducation. Une telle évolution exige que le chef et tous les membres de l'équipe de travail documentent, contrôlent, évaluent et analysent systématiquement et en permanence les résultats de l'enseignement.

2. Objectifs et lignes directrices

Les objectifs précisent l'orientation de l'éducation dans l'enseignement préscolaire et donc le développement qualitatif attendu de l'éducation et la manière dont elle contribue au développement et à l'apprentissage de chaque enfant.

Les lignes directrices précisent la responsabilité des enseignants du préscolaire de veiller à ce que l'enseignement se déroule conformément aux objectifs fixés dans le programme d'études. Les lignes directrices précisent également la tâche de chaque membre de l'équipe de travail, qui peut comprendre des éducateurs préscolaires, des gardes d'enfants et d'autres membres du personnel, afin de fournir à chaque enfant des soins sécurisés et de promouvoir le développement et l'apprentissage de tous les enfants.

Toute personne qui travaille dans un établissement préscolaire doit suivre les normes et les valeurs énoncées dans le programme d'enseignement préscolaire et contribuer à la réalisation de la tâche de l'établissement.

2.1 NORMES ET VALEURS

L'établissement préscolaire devrait influencer et stimuler activement et consciemment les enfants pour qu'ils finissent par adopter les valeurs communes de notre société et les laisser s'exprimer par des actions pratiques et quotidiennes dans divers contextes.

Objectifs

L'établissement préscolaire doit fournir à chaque enfant les conditions nécessaires à son développement

- l'ouverture, le respect, la solidarité et la responsabilité,
- la capacité à prendre en compte et à s'identifier à la situation des autres, ainsi que la volonté d'aider les autres,
- la capacité de découvrir, de réfléchir et de prendre position sur différents dilemmes éthiques et questions fondamentales de la vie quotidienne,
- le respect et la compréhension de la valeur égale de toutes les personnes et des droits de l'homme, et
- une responsabilité et un intérêt croissants pour le développement durable et la participation active à la société.

Lignes directrices

Les enseignants du préscolaire sont responsables de

- respecter et satisfaire les besoins des enfants, et leur permettre de faire l'expérience de leur propre valeur intrinsèque,
- appliquer une approche démocratique où les enfants sont activement impliqués,
- en incluant activement une perspective d'égalité des sexes afin que tous les enfants aient les mêmes chances d'avoir des perspectives et des choix élargis, quel que soit leur sexe, et
- développer des normes et des approches pour le travail et la coexistence au sein du groupe d'enfants.

L'équipe de travail devrait

- respecter l'individu et contribuer à créer un climat démocratique dans l'établissement préscolaire, où les enfants ont la possibilité de ressentir un sentiment d'appartenance et de développer la responsabilité et la solidarité,
- coopérer aux travaux sur les mesures actives visant à prévenir la discrimination et les traitements abusifs,
- travailler consciemment et activement à l'égalité des sexes,
- stimuler l'interaction entre les enfants et leur offrir aide et soutien pour résoudre les conflits, dissiper les malentendus, trouver des compromis et se respecter mutuellement,
- souligner et aborder les problèmes liés aux dilemmes éthiques et aux questions de vie dans les situations quotidiennes,
- sensibiliser les enfants au fait que les gens peuvent avoir des valeurs différentes qui déterminent leurs opinions et leurs actions tout en renforçant les valeurs fondamentales, et
- collaborer avec les tuteurs, et discuter avec eux des règles et des approches de l'institution, afin de favoriser le développement de l'enfant pour qu'il devienne une personne responsable et un membre de la société.

2.2 SOINS, DÉVELOPPEMENT ET APPRENTISSAGE

L'éducation préscolaire doit contribuer à ce que les enfants développent une compréhension d'eux-mêmes et de leur environnement. L'exploration, la curiosité et l'envie de jouer doivent être à la base de cette éducation. Elle se caractérise par l'attention, le développement et l'apprentissage qui se rejoignent pour former un tout. L'éducation préscolaire doit prendre comme point de départ le programme d'études et les besoins des enfants, leurs expériences et ce à quoi ils s'intéressent. Le flux de pensées et d'idées des enfants doit être utilisé pour créer une diversité dans l'apprentissage.

Objectifs

L'établissement préscolaire doit fournir à chaque enfant les conditions nécessaires pour développer

- leur identité et s'y sentir en sécurité, et la conscience du droit à leur intégrité physique et personnelle,
- l'indépendance et la confiance dans leurs propres capacités,
- la curiosité, la créativité et le désir de jouer et d'apprendre,
- une capacité à fonctionner individuellement et en groupe, à coopérer, à gérer les conflits et à comprendre les droits et les obligations, et à assumer la responsabilité de règles communes,
- une capacité d'écoute et de réflexion sur les perceptions des autres et de réflexion et d'expression de leurs propres croyances,
- la fantaisie et l'imagination,
- les capacités motrices, la coordination et la perception du corps, et la compréhension de l'importance de prendre soin de leur santé et de leur bien-être,
- une capacité à utiliser et à comprendre des concepts, à voir des corrélations et à découvrir de nouvelles façons de comprendre le monde qui les entoure,
- une aptitude à créer et une capacité à exprimer et à communiquer des événements, des pensées et des expériences sous différentes formes d'expression telles que l'image, la forme, le théâtre, le mouvement, le chant, la musique et la danse,
- un intérêt pour les histoires, les images et les textes dans différents médias, numériques ou non, et leur capacité à les utiliser, les interpréter, les remettre en question et en discuter,
- une utilisation nuancée de la langue et du vocabulaire parlés, ainsi que la capacité de jouer avec les mots, de raconter des choses, d'exprimer des pensées, de poser des questions, d'avancer des arguments et de communiquer avec d'autres personnes dans différents contextes et à différentes fins,
- un intérêt pour la langue écrite et une compréhension des symboles et de la manière dont ils sont utilisés pour transmettre des messages,
- leur identité culturelle, leur connaissance et leur intérêt pour les différentes cultures, leur compréhension de la valeur de la vie dans une société caractérisée par la diversité, ainsi que leur intérêt pour la culture locale,
- à la fois la langue suédoise et la langue de la minorité nationale, si l'enfant appartient à une minorité nationale,
- à la fois la langue suédoise et sa langue maternelle, si l'enfant a une langue maternelle autre que le suédois,
- La langue des signes suédoise, si l'enfant a une déficience auditive, est sourd ou a besoin de la langue des signes pour d'autres raisons,

- une capacité à utiliser les mathématiques pour étudier, réfléchir et essayer différentes solutions aux problèmes soulevés par eux-mêmes et par les autres,
- une compréhension de l'espace, du temps et de la forme, ainsi que des propriétés fondamentales des ensembles, des modèles, des quantités, de l'ordre, des nombres, des mesures et des changements, et de raisonner mathématiquement à ce sujet,
- une capacité à discerner, exprimer, étudier et utiliser des concepts mathématiques et leurs interrelations,
- une compréhension des relations dans la nature et des différents cycles de la nature, et de la manière dont les gens, la nature et la société s'influencent mutuellement,
- une compréhension de la manière dont les différents choix que les gens font dans la vie quotidienne peuvent contribuer au développement durable,
- la compréhension des sciences naturelles, la connaissance des plantes et des animaux, ainsi que des processus chimiques et des phénomènes physiques simples,
- une capacité à explorer, à décrire avec différentes formes d'expression, à poser des questions et à discuter de la science et de la technologie,
- une capacité à découvrir et à explorer la technologie dans la vie quotidienne, et
- une capacité à construire, créer et réaliser à l'aide de différentes techniques, matériaux et outils.

Lignes directrices

Pour chaque enfant Les enseignants du préscolaire sont responsables

- du sentiment qu'il est amusant et significatif d'apprendre de nouvelles choses,
- de nouveaux défis qui stimulent le plaisir d'acquérir de nouvelles expériences et connaissances,
- en leur donnant les conditions nécessaires pour se développer, jouer et apprendre, tout en les encourageant à utiliser pleinement leurs capacités,
- se voir offrir de bons soins, avec un équilibre entre activité et repos,
- être stimulé et mis au défi dans son développement moteur, social, émotionnel et cognitif,
- de bénéficier de bonnes conditions pour établir des relations de confiance et ressentir un sentiment de sécurité au sein du groupe,
- d'être stimulé dans son développement du langage et de la communication, ainsi que des mathématiques, des sciences et de la technologie, et
- être capable d'utiliser les outils numériques d'une manière qui stimule le développement et l'apprentissage.

L'équipe de travail devrait

- promouvoir un bon environnement accessible pour les soins, le jeu, le mouvement, le développement et l'apprentissage,
- inspirer et inciter les enfants à élargir leurs capacités et leurs intérêts d'une manière qui va au-delà des choix stéréotypés liés au sexe,

- utiliser les connaissances de l'enfant, son désir, sa volonté et son désir de jouer et d'apprendre, et renforcer la foi de l'enfant en ses propres capacités,
- prêter attention à tous les enfants, les guider et les encourager, et apporter un soutien particulier aux enfants qui, pour diverses raisons, en ont besoin dans leur développement,
- de stimuler la curiosité des enfants et leur compréhension du langage et de la communication, mais aussi des mathématiques, des sciences et de la technologie,
- créer des conditions permettant aux enfants de développer leur capacité à communiquer, à documenter et à transmettre des événements, des expériences, des idées et des pensées en utilisant différentes formes d'expression, avec ou sans outils numériques,
- créer des conditions permettant aux enfants de comprendre comment leurs propres actions peuvent affecter l'environnement et contribuer au développement durable, et
- créer des conditions permettant aux enfants de se familiariser avec leur environnement et les fonctions sociales importantes pour la vie quotidienne et de prendre part à la vie culturelle locale.

2.3 PARTICIPATION ET INFLUENCE DE L'ENFANT

L'éducation préscolaire devrait jeter les bases permettant aux enfants de comprendre ce qu'est la démocratie. Le développement social des enfants présuppose, en fonction de leurs capacités, qu'ils puissent assumer la responsabilité de leurs propres actions et de l'environnement dans l'établissement préscolaire. Les enfants ont le droit de participer et d'exercer une influence. Les besoins et les intérêts que les enfants eux-mêmes expriment de différentes manières devraient servir de base à l'élaboration de l'environnement et à la planification de l'éducation.

Objectifs

L'établissement préscolaire doit fournir à chaque enfant les conditions nécessaires afin de développer

- un intérêt et une capacité à exprimer des pensées et des opinions afin de pouvoir influencer leur situation,
- une capacité à assumer la responsabilité de ses propres actions et de l'environnement dans l'établissement préscolaire, et
- une compréhension des principes démocratiques et la capacité à coopérer et à prendre des décisions en accord avec ces principes.

Lignes directrices

Les enseignants du préscolaire sont responsables de chaque enfant

- ayant une réelle influence sur les méthodes et le contenu du travail.

L'équipe de travail devrait

- promouvoir la capacité des enfants à participer et à exercer une influence sur leur éducation,

- respecter le droit de chaque enfant à exprimer ses opinions par différentes formes d'expression, et veiller à ce que les perceptions et les opinions des enfants soient prises en compte et exprimées dans l'éducation,
- promouvoir la capacité des enfants à assumer la responsabilité d'eux-mêmes et de la coexistence au sein du groupe d'enfants,
- veiller à ce que tous les enfants aient la même influence et les mêmes possibilités de participer à l'éducation, quel que soit leur sexe
- préparer les enfants à la participation et à la responsabilité, ainsi qu'aux droits et obligations qui s'appliquent dans une société démocratique.

2.4 L'ÉTABLISSEMENT PRÉSCOLAIRE ET LA MAISON

Afin de créer les meilleures conditions possibles pour que les enfants puissent atteindre un développement riche et polyvalent, l'établissement préscolaire doit coopérer étroitement et en toute confiance avec la maison.

Lignes directrices

Les enseignants du préscolaire sont responsables

- du contenu, la conception et la mise en œuvre du dialogue sur le développement soient conformes aux objectifs nationaux
- de la possibilité pour les tuteurs de participer à l'évaluation de l'enseignement.

L'équipe de travail devrait

- assumer la responsabilité de développer une relation de confiance entre l'établissement préscolaire et le foyer,
- être clair sur les objectifs et le contenu de l'éducation afin de créer les conditions permettant aux enfants et aux tuteurs d'avoir une influence,
- maintenir un dialogue permanent avec les tuteurs des enfants sur le bien-être, le développement et l'apprentissage de l'enfant, et organiser des dialogues sur le développement
- se tenir informé de la situation personnelle des enfants dans le respect de leur intégrité.

2.5 TRANSFERT ET COLLABORATION

L'établissement préscolaire doit collaborer de manière confiante avec la classe de l'établissement, l'école et l'enseignement scolaire afin de soutenir le développement et l'apprentissage des enfants dans une perspective à long terme. Avant les transferts, les établissements scolaires concernés et les établissements d'âge scolaire devraient partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs informations sur le contenu de l'éducation, afin de promouvoir le contexte, la continuité et la progression du développement et de l'apprentissage des enfants. Il devrait également y avoir des formes de

collaboration visant à préparer les enfants et leurs tuteurs avant les transferts de l'établissement préscolaire à la classe, à l'école et à l'éducation en âge scolaire.

Lignes directrices

Les enseignants du préscolaire sont responsables de

- en collaboration avec les enseignants de l'enseignement préscolaire et les enseignants de la classe de maternelle, de l'école et de l'enseignement scolaire, partager les connaissances, les expériences et les informations sur le contenu de l'éducation afin de créer un contexte, une continuité et une progression dans le développement et l'apprentissage des enfants
- dans le cadre des transferts, en accordant une attention particulière aux enfants qui ont besoin d'un soutien spécial pour leur développement.

L'équipe pédagogique devrait

- en collaboration avec les enseignants de l'enseignement préscolaire et les enseignants de la classe de maternelle, de l'école et de l'enseignement scolaire, préparer les enfants et leurs tuteurs aux transferts.

2.6 SUIVI, ÉVALUATION ET DÉVELOPPEMENT

Tous les membres de l'équipe de travail doivent, en fonction de leur rôle, dispenser une éducation conforme aux objectifs nationaux et étudier les mesures à prendre pour améliorer l'éducation et ainsi accroître la réalisation des objectifs.

Afin de soutenir et de stimuler les enfants dans leur apprentissage, il est nécessaire de connaître les expériences, les connaissances et la participation de chaque enfant, ainsi que d'exercer une influence et un intérêt sur les différents domaines des objectifs. Il est également nécessaire de savoir comment l'exploration, les questions, les expériences et la participation des enfants sont utilisées dans l'enseignement préscolaire, comment leurs connaissances changent et quand ils considèrent l'enseignement préscolaire comme étant intéressant, amusant et significatif.

Le but de l'évaluation est d'acquérir des connaissances sur la manière dont la qualité de l'établissement préscolaire, c'est-à-dire son organisation, son contenu et sa mise en œuvre, peut être développée afin que chaque enfant bénéficie des meilleures conditions possibles de développement et d'apprentissage. En fin de compte, cela implique de développer de meilleures méthodes de travail, de pouvoir déterminer si le travail se déroule conformément aux objectifs et d'étudier les mesures à prendre pour améliorer les conditions dans lesquelles les enfants jouent, apprennent, se développent, se sentent en sécurité et s'amuse dans l'établissement préscolaire. L'analyse des résultats de l'évaluation indique les domaines qui sont essentiels pour le développement. Toutes les formes d'évaluation devraient prendre comme point de départ la perspective de l'enfant. Les enfants et les parents doivent participer à l'évaluation et leur point de vue doit être mis en évidence.

Lignes directrices

Les enseignants du préscolaire sont responsables

- du développement et l'apprentissage de chaque enfant soient suivis, documentés et analysés de manière continue et systématique afin qu'il soit possible d'évaluer la manière dont l'établissement préscolaire offre aux enfants des possibilités de développement et d'apprentissage conformes aux objectifs du programme scolaire,
- de la documentation, le suivi, l'évaluation et l'analyse portant sur la manière dont les objectifs du programme d'études sont intégrés les uns aux autres et forment un tout dans l'éducation,
- de procéder à un examen critique pour s'assurer que les méthodes d'évaluation utilisées sont fondées sur les valeurs fondamentales et les intentions telles qu'elles sont énoncées dans le programme d'études,
- des résultats de suivis et d'évaluations systématiquement et continuellement analysés afin de développer la qualité de l'enseignement préscolaire et donc les possibilités d'accueil des enfants, ainsi que les conditions de développement et d'apprentissage, et
- utiliser l'analyse pour prendre des mesures visant à améliorer l'éducation.

L'équipe pédagogique devrait

- suivre, documenter et analyser de manière continue et systématique le développement et l'apprentissage de chaque enfant afin de permettre de suivre l'évolution des connaissances des enfants et d'évaluer la manière dont l'établissement préscolaire offre aux enfants des possibilités de se développer et d'apprendre conformément aux objectifs du programme scolaire,
- suivre et évaluer la manière dont les enfants ont la possibilité d'exercer une influence sur l'éducation et dont l'éducation tient compte des besoins, des intérêts, des perceptions et des opinions des enfants,
- suivre et évaluer les possibilités pour les tuteurs d'exercer une influence
- analyser les résultats des suivis et des évaluations afin de développer la qualité de l'enseignement préscolaire et donc les possibilités de prise en charge des enfants, ainsi que les conditions de développement et d'apprentissage.

2.7 RESPONSABILITÉS DES ENSEIGNANTS PRÉSCOLAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement dans les établissements préscolaires doit se faire sous la direction des enseignants du préscolaire et promouvoir le développement et l'apprentissage des enfants par l'acquisition et le développement de connaissances et de valeurs. Les enseignants du préscolaire devraient diriger les processus orientés vers les objectifs et assumer la responsabilité de l'enseignement pour

- les soins, le développement et l'apprentissage formant un tout,
- la planification et la mise en œuvre étant basées sur le programme d'études et sur les connaissances et l'expérience déjà acquises par les enfants,
- les activités et les intérêts qui se manifestent spontanément, les activités et procédures quotidiennes de

l'établissement préscolaire faisant partie de l'enseignement

- développer des contenus et des environnements pédagogiques qui inspirent le développement et l'apprentissage et qui stimulent l'intérêt et la curiosité des enfants et retiennent leur attention.

2.8 LES RESPONSABILITÉS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

En tant que responsable pédagogique et chef des enseignants, des éducateurs/trices et des autres membres du personnel de l'établissement préscolaire, le/la chef d'établissement a la responsabilité générale de veiller à ce que l'éducation dans son ensemble soit axée sur les objectifs nationaux. Il est responsable de la qualité de l'établissement préscolaire et a, dans le cadre de contraintes données, la responsabilité particulière

- la planification, le suivi, l'évaluation et le développement systématique et continu de l'éducation, favorisant ainsi une meilleure réalisation des objectifs,
- mener un travail systématique sur la qualité en collaboration avec les enseignants du préscolaire, les éducateurs/trices et d'autres membres du personnel, et donner aux tuteurs d'enfants la possibilité de participer au travail sur la qualité,
- en incluant les travaux sur l'égalité des sexes dans les travaux systématiques sur la qualité,
- le travail de l'établissement préscolaire sur les mesures actives de lutte contre la discrimination et les traitements abusifs soit mené et documenté en permanence,
- les enseignants de l'enseignement préscolaire se voient confier les conditions nécessaires pour être responsables de l'enseignement,
- chaque enfant, avec son tuteur, reçoit une bonne introduction à l'établissement préscolaire,
- les méthodes de travail de l'établissement préscolaire en cours d'élaboration au profit des enfants exerçant une influence,
- un bon environnement accessible en cours de conception, avec un accès à la fois aux aides numériques et aux autres aides à l'apprentissage,
- l'éducation étant structurée de manière à ce que les enfants ayant besoin d'un soutien particulier dans leur développement reçoivent le soutien et les défis dont ils ont besoin,
- structurer l'éducation et adapter l'allocation des ressources de manière à ce que tous les enfants reçoivent le soutien et les défis dont ils ont besoin pour leur développement et leur apprentissage,
- des formes de coopération sont développées avec la classe préscolaire, l'école et l'enseignement scolaire pour soutenir le développement et l'apprentissage des enfants,
- la collaboration avec la classe préscolaire, l'école et l'enseignement en âge scolaire afin de créer les conditions d'une collaboration consensuelle et confiante,
- développer des formes de collaboration entre l'école maternelle et les tuteurs, et les informer des objectifs et des méthodes de travail de l'école maternelle

- les enseignants du préscolaire, les gardiens d'enfants et les autres membres du personnel reçoivent le développement des compétences nécessaires pour pouvoir s'acquitter de leurs tâches de manière professionnelle et ont la possibilité de partager leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres en permanence afin de développer l'enseignement.